

## Appel d'offres

### Mission d'accompagnement et de développement

### Projet de grand tiers-lieu hybride



---

Les propositions de réponse à cet appel d'offres devront être adressées par voie électronique au Président de l'association au plus tard le 15/01/2020 à 18h00.

Adresse pour l'envoi des éléments : [contact@laproue.fr](mailto:contact@laproue.fr)

Complément d'informations disponible au 06.23.33.91.74

**Association La Proue**  
**15 rue Alfred Kastler**  
**17000 La Rochelle**

[www.laproue.fr](http://www.laproue.fr)

## I. Description des missions

### 1. Contexte d'intervention

L'organisation concernée par la présente mission est l'association La Proue localisée à LA ROCHELLE (17).

Cette association a été créée en octobre 2018 par un écosystème de structures entrepreneuriales et associatives rochelaises pour préfigurer et porter un projet de grand tiers-lieu hybride au service du territoire La Rochelle – Aunis.

La Proue regroupe aujourd'hui 12 structures et représente une communauté de plusieurs centaines de personnes.

### 2. Mission

Le projet a connu une accélération importante dans le second semestre de l'année 2020. Un bâtiment a notamment été identifié pour l'implantation du projet. Sur cette base, notre association a réalisé des projections d'implantation et dessiné un modèle économique pour l'exploitation du lieu.

Ces projections sont basées sur des hypothèses et des variables qu'il convient aujourd'hui de consolider en lien avec nos partenaires et nos co-financeurs. Avec l'objectif de déterminer les conditions nécessaires à un déploiement viable du projet dans la durée au regard des contraintes technique, juridique et financière inhérentes à un espace de ce type.

Pour faciliter ce qui apparaît comme une étape déterminante pour le développement du projet, La Proue souhaite faire appel à un opérateur expérimenté qui pourra apporter son expertise, mettre en lumière les éventuels points de fragilité et apporter des pistes pour y remédier.

Cette expertise et cet accompagnement consisteront notamment à apporter :

- Un regard extérieur sur le projet dans son ensemble ;
- Un appui à la modélisation des espaces envisagés dans le bâtiment visé ;
- Un appui sur la consolidation du modèle économique envisagé.

### 3. Tableau récapitulatif

Le tableau ci-dessous détaille la problématique, les enjeux, les objectifs, les résultats attendus ainsi que les indicateurs de réussite faisant l'objet d'un appui-conseil pour lequel un prestataire est mandaté.

Mission	Nature de l'appui	Problématique	Enjeux	Objectifs		Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Modalités		Coûts	
								Détail par objectifs	Livrables	Détail par objectifs	Total
1	Conseil et aide à la structuration	Dans le cadre de l'élaboration de son projet, La Proue a formulé des hypothèses qui nécessitent d'être vérifiées avant d'entrer dans une phase plus opérationnelle du projet.	Analyser et consolider les hypothèses d'exploitation du projet de grand tiers-lieu hybride	1	Apport d'un regard extérieur sur le projet d'ensemble	Identification des points d'alerte, formulation de préconisations, définition d'actions complémentaires	Pertinence de l'analyse, des préconisations, des actions complémentaires	Durée en jours, nombre de rendez-vous, de réunions d'étape...			
				2	Appui à la modélisation des espaces	Apporter des données chiffrées complémentaires (ratios sur les coûts d'aménagement, charges, loyers/niveaux de redevance...)	Pertinence des chiffres fournis et de l'analyse ; obtention de données chiffrées pour consolider l'assise économique du projet	Durée en jours, nombre de rendez-vous, de réunions d'étape...			
				3	Appui au modèle économique	Regard extérieur sur les documents produits, conseils sur la robustesse du projet à moyen/long terme	Pertinence des chiffres et de l'analyse. Éléments de comparaison/croisement avec des projets similaires	Durée en jours, nombre de rendez-vous, de réunions d'étape...			

Les réponses apportées à chacun de ces objectifs ont pour vocation à être construites avec une finalité opérationnelle prépondérante

#### 4. Modalités d'intervention

Le prestataire pourra s'appuyer sur l'ensemble des documents élaborés à ce jour par La Proue (plans prévisionnels d'implantation, business plan, compte-rendu des groupes de travail thématiques...), sur des échanges avec les acteurs de son écosystème d'une part et avec les partenaires institutionnels et financiers du projet d'autre part pour cerner au mieux les contours du projet et les conditions optimales de sa mise en œuvre et de sa pérennité en prenant en compte les attendus de chaque partie prenante.

#### 5. Durée et période d'intervention

La durée de l'intervention globale pour la mission est estimée entre 15 et 20 jours de travail.

La période d'intervention de la mission devra être effectuée entre les mois de février et juin 2021 avec un démarrage le plus rapidement possible.

#### 6. Financement de la mission

La présente mission sera financée par l'association La Proue avec l'aide de ses partenaires financiers.

## II. Modalités de sélection des propositions d'accompagnement

### 1. Éléments de réponse à fournir

- Reformulation de la demande
- Éléments de méthodologie précis répondant aux différents points du cahier des charges
- Déroulement de la mission : phasage (grandes étapes avec détail des journées et coût afférents, durée, calendrier prévisionnel)
- Moyens et compétences mis à disposition et outils utilisés pour la mise en œuvre
- Obligations et engagements réciproques, en particulier modes de validation et d'évaluation pour chacune des trois parties prenantes
- Modalités et contenu de la restitution finale et du suivi intermédiaire : champs d'évaluation de la mission et indicateurs de réalisation (temps passé, délais de mise en œuvre, personnes rencontrées en interne, prise de contacts extérieurs, points de blocages, difficultés...)
- Budget, honoraires, frais de mission et de déplacement, conditions de facturation et de règlement

### 2. Éléments d'identification à fournir

- Identité de l'entreprise de conseil
- Statuts, activité, coordonnées, Siret, NAF, Kbis, RIB, RCP, etc.
- Organigramme et CV des consultants intervenants

- Précision quant à une éventuelle sous-traitance, sa nature et les garanties qui y sont attachées
- Qualification, habilitation, labellisation, certification, agréments, etc.
- Déontologie, conditions de confidentialité
- Références et réalisation de prestations similaires
- Conditions de propriété intellectuelle des éléments liés à la mission

### **3. Délais**

Les propositions écrites rédigées par les prestataires de conseils devront être envoyées à l'association au plus tard le 15 janvier 2021.

La prise de décision relative à la sélection du ou des prestataire(s) est effectuée dans un délai maximum de cinq jours ouvrés suivant la date limite de dépôt des dossiers.

La notification de décision est communiquée au(x) prestataire(s) par téléphone ou email.

### **4. Coûts**

Les frais de mission et de déplacement sont inclus ou indications de forfaits pour les frais de mission. Les propositions s'entendront en euros TTC, frais de transport inclus.

### **5. Réponses à l'appel d'offres**

L'évaluation des réponses permettant de sélectionner le prestataire habilité à réaliser les prestations tiendra compte de leur expérience et des critères techniques et financiers suivants :

- Adéquation de la prestation proposée par rapport à la demande
- Pertinence de la méthodologie d'accompagnement proposée
- Expérience sur ce type de prestations
- Expertise en matière de développement et/ou de gestion de tiers-lieux
- Coût et durée détaillés de la prestation au regard des 3 objectifs contenus dans le tableau récapitulatif des missions

**Les documents incomplets ou non conformes ne pourront être examinés.**

**Une convention précisant les modalités de collaboration sera signée entre le prestataire retenu et l'association La Proue.**